



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 FEVRIER 2026– 19h00

LISTE DES DELIBERATIONS

Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

**CERTIFIE Affiché
le 3 février 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 2 février, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 19h00, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Madame le Maire, Tania COUTY.

Date de la convocation : le 27 janvier 2026 – Ouverture de la séance à 19h03

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Luc RODRIGUEZ

ÉTAIENT PRÉSENTS : 15

Tania COUTY, Sébastien MURARD, Alain GRANGIER, Anne-Claire DEVEVEY, Claire KONTOWICZ, Jean-Luc RODRIGUEZ, Steve BOURDILLEAU, Julien BOUCARD, Sylvain BORG, Cindy HANY, Benoit MARTIN, Chrystelle NUNES, Lydie DAUMAS, Daniel VILLETORTE, Maryline BORDES-DEMOLIS (arrivée 19h10)

PROCURATIONS : 2

Jérôme TARTARE procuration à Sébastien MURARD, Patrice CHAZALLET procuration à Tania COUTY

EXCUSES : 4

Stéphanie BALLARIN-GUILLEMOT, Armand MUNOZ, Georges LAYRIS, Audrey SCHMIDT

N.B. : Conformément à l'article L.2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal peuvent être consultés par toute personne en faisant la demande au SECRETARIAT DE LA DIRECTION GENERALE.

Madame le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil et constate que le quorum est atteint.

Approbation du procès-verbal du 15 décembre 2025 à l'UNANIMITE.

DELIBERATION D2026-01 LABEL ICI BEBE LIT

APPROBATION à l'UNANIMITE

DELIBERATION D2026-02 REMBOURSEMENT SERVICE PUBLIC PETITE ENFANCE

APPROBATION à l'UNANIMITE

DELIBERATION D2026-03 MODIFICATIONS DES TARIFS REGIE

APPROBATION à l'UNANIMITE

DELIBERATION D2026-04 ROB 2026

APPROBATION à l'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05

Fait à Saint-Caprais-de-Bordeaux, le 3 février 2026

Tania COUTY
Le Maire

Jean-Luc RODRIGUEZ
Le Secrétaire de séance